

Communiqué CNT Équipement Environnement sur la manifestation pour la revalorisation des bas salaires du 27 septembre 2012



La CNT s'était jointe à l'appel de l'intersyndicale CGT/CFDT/FO à manifester jeudi 27 septembre devant le siège des ministères du MEDDE et de la Fonction Publique.



Les camarades cénétes de la DIRNO, de la DDT 21 et de l'Île-de-France auxquels s'étaient joints des camarades du syndicat unifié du bâtiment de la CNT de la Région Parisienne (car la solidarité ne s'arrête pas aux statuts), ont participé à cette action aux côtés de quelques centaines de collègues, pour certains venus de loin.

Nous saluons d'ailleurs la motivation des participantes et participants et en particulier celles et ceux qui se sont auto-organisés pour financer leur voyage depuis la province (vente de gâteaux à la pause café).

Alors que les délégations reçues par la ministre tardaient à rejoindre le cortège, nous avons contribué à bloquer symboliquement le boulevard St Germain pendant quelques minutes avant d'être refoulés dans le calme par les brigades mobiles de la gendarmerie.



27 septembre 2012



Cette action traduisait bien l'impatience des agents de catégorie C venus exprimer leur colère face à une situation qui les condamne à des bas salaires alors que l'argent est distribué de plus en plus sous forme de primes.

Leurs salaires peuvent rester actuellement pendant près de vingt ans au niveau du SMIC (ce qui est fréquent dans la catégorie C) quand tous les autres coûts (loyers, énergie, etc.) s'envolent... il ne peut y avoir de justice sociale sans revalorisation des grilles salariales !

Et ce n'est pas le système arbitraire des primes (PFR en tête) qui enferme l'agent dans une logique individuelle, de concurrence et de soumission, qui permettra une réduction des inégalités, bien au contraire !

Contre ce système, nous devons opposer la garantie collective pour le droit à une vie décente, qui passe par des grilles de salaires permettant une progression régulière des revenus au cours de notre carrière.

Ce jeudi 27 septembre, les audiences auprès des ministres ont abouti à quelques annonces :

- L'abandon de la PFR en 2012 pour les catégories C,
- 8ème échelon : le décontingement sera étudié et mis sur la table des négociations avec les organisations syndicales,
- Le Ministère prend acte du refus des OS de voir continuer à recruter à l'échelle 3,
- Un moratoire sur les CAP de promotion 2013 est mis en place dans l'attente des conclusions d'une étude du CGEDD sur la place des catégories C dans le ministère,
- Le jour de carence est mis sur la table des négociations,
- Les accords salariaux ne feront pas l'objet de mesures en 2012 (PLF modificatif acté),
- Les expérimentations dans les DDI sont gelées.

Malheureusement, la plupart de ces objectifs sont à prendre au conditionnel et ne pèseront certainement pas lourd au moment des choix budgétaires...

Nous ne pourrons réellement obtenir satisfaction qu'en maintenant le rapport de force et en l'amplifiant. Même si nous avons poussé à la tenue d'assemblées générales préparatoires, force est de constater que les outils syndicaux ont été insuffisamment mobilisés pour la réussite de cette action, dont l'ampleur aurait pu être beaucoup plus importante.

Dans la lutte contre la smicardisation dans la Fonction Publique comme dans le secteur privé, la CNT se tient au côté de toutes celles et ceux qui souhaitent que l'action puisse se construire et se développer, car ce n'est que grâce à elle que nous pourrons gagner !